



## Compte rendu synthétique de la mission de préfiguration d'un projet de coopération régionale dans le domaine des Services à la Famille

### PREALABLE

La présente note constitue un compte rendu synthétique de la mission de préfiguration d'un projet de coopération régionale dans le domaine des Services à la Famille. Pour mémoire, cette mission, sur laquelle l'aide de notre cabinet a été sollicitée, a pris la forme d'un séminaire d'échange portant sur :

1. **L'expertise** avec les services à la Famille de Moncton de la plus-value des services qu'ils proposent, et plus largement des services proposés par les agences canadiennes, en lien et pour le développement des politiques familiales conduites en métropole
2. **L'identification** des complémentarités envisageables entre les savoirs faire existants au niveau de l'agence et les méthodes d'ingénierie mises en œuvre en métropole
3. **La définition** des conditions et opportunités de développement d'une coopération entre l'Archipel et les provinces atlantiques dans le domaine des Services à la Famille et leurs conséquences pour la conduite du premier évènement qui était prévu en 2013 dans l'Archipel.

**Ont participé à cette rencontre**, qui s'est tenue à Moncton du 3 au 5 Octobre 2012:

- Des représentants des Services à la Famille de Moncton, Campbellton, et des Provinces Maritimes,
- Des représentants de l'Université de l'Île du Prince Édouard et de l'Université du Nouveau Brunswick (Groupe de Recherche en Santé et en Education),

- La Présidente de la Caisse de Prévoyance Sociale de l'Archipel de Saint Pierre et Miquelon.

Les acquis de ces rencontres ont fait l'objet en outre d'une restitution auprès de l'équipe de direction de la CPS et de représentants de la Caisse Nationale des Allocations Familiales présents dans l'Archipel du 8 au 12 octobre.

### LES ACQUIS DES TRAVAUX<sup>1</sup>

Ils ont permis à chacune des parties présentes de **prendre finement et réciproquement connaissance des politiques et dispositifs de services à la Famille existants au Canada, dans l'Archipel et en métropole.**

Est notamment ressorti **l'intérêt des approches canadiennes**, qui, sur la base de services qui combinent l'éducatif et le sanitaire, permettent de proposer aux entreprises et communautés (par exemple à l'école), aux familles et aux individus un **accompagnement global**. Il permet effectivement de favoriser leur **bien-être et le bon fonctionnement des communautés ciblées**, compte tenu des expérimentations rigoureuses qui ont été conduites en la matière au Canada.

Est ressorti également la **pertinence des approches françaises**, incarnées dans le Schéma d'Action Sociale et Familiale de l'Archipel. Sur la base de **méthodologies d'ingénierie territoriale**, celles-ci peuvent permettre de travailler dans la durée à réduire les **inégalités**, de combiner les politiques **sociales et économiques** et de contribuer, du moins quand en sont réunies les conditions, à leur **impact réciproque**.

Cette rencontre a permis du même coup de construire une analyse comparée des approches canadiennes et françaises, résumée dans le tableau présenté page suivante.

<sup>1</sup> L'ensemble des acquis des travaux a été validé par les participants aux trois journées de la rencontre.



Analyse comparative des approches canadiennes et françaises des politiques et services à la Famille

Critères	Modèle Canadien	Modèle Français
L'offre de service	Une tendance vers une offre globale et intégrée	Une offre sectorielle et segmentée
Les finalités de l'action	Le bien être et l'accès universel aux soins de santé	La réduction des inégalités et l'accès de tous à l'offre de service de droit commun
La visée des dispositifs	La prise en compte d'urgences sociales et/ou de problématiques d'actualité	Variable: de la prise en compte d'un enjeu prospectif au ciblage de publics en difficulté en passant par la réduction des inégalités territoriales
L'ingénierie de projet	Diagnostic à visée thérapeutique centré sur l'individu, la famille ou la communauté	Projet territorial, partenarial et contractualisé à visée « fédérative » de développement social: diagnostic +/- schéma de développement, évaluation concertée
Le marché	Privé avec quelques dispositifs publics	Public avec quelques initiatives privées (Mutuelles, Organismes de prévoyance, Fondations)



Sur cette base, les participants ont travaillé à définir les coopérations qui pouvaient se mettre en place entre le Canada, l'Archipel et la métropole, dans le domaine des Services aux Familles.

Trois types de complémentarités semblent pertinents au titre de cette coopération :

**Pour l'exportation des services canadiens vers la métropole:** un accompagnement à la diffusion de bonnes pratiques et à l'entrée sur le « marché » français (réseau, prescripteur, présentation des offres),

**Pour l'importation sur le marché canadien** de l'approche territoire (identification de terrains, réseau,...) contribuant du renforcement d'une capacité « francophone » des Services à la Famille des provinces Atlantiques, et de pratiques ayant été expérimentées dans l'Archipel et en métropole,

**Au titre d'une coopération permanente:** des échanges de savoir faire et une valorisation de l'Archipel comme un laboratoire coopératif permanent d'innovation sociale dans le domaine du développement social et des services aux familles. L'Archipel peut notamment offrir des terrains possibles d'expérimentation (avant exportation vers la métropole) des approches canadiennes, de par la combinaison de compétences « famille » et « santé » du côté de la CPS. Cette perspective est d'autant plus pertinente que le Schéma d'Action Sociale et

Familiale de l'Archipel vise d'ores et déjà l'expérimentation de pratiques innovantes pouvant intéresser les politiques publiques de métropole<sup>2</sup> : au titre d'un accompagnement global des familles, dans le domaine de la santé et de la participation des enfants et des jeunes au devenir du territoire, au titre de l'articulation de la politique Famille avec les enjeux et priorités de développement économique de l'Archipel.

Les contenus possibles de la coopération sur ces trois entrées sont explicités dans les tableaux ci-dessous :

Volet 1 de la coopération: Des Services Canadiens pour le Territoire Français

Contenus de la coopération	Terrains, réseaux, relais
- Bien être dans les écoles, réussite scolaire	Archipel de Saint Pierre et Miquelon, Ministère de l'Éducation Nationale, Sites en politique de la Ville
- Médiation Familiale, Aide aux aidants, médiation avec les aînés, Cmp...permettant la mise en place de services permanents dans l'Archipel et de contribuer à perfectionner certaines réponses existantes en métropole	Archipel de Saint Pierre et Miquelon, Ministère de la Justice, CNAF et réseau CAF, Organismes de prévoyance de l'Économie Sociale et Solidaire (Chorum)
- Bien être dans l'entreprise	Organismes de prévoyance de l'Économie Sociale et Solidaire
- Maison de la santé (apport d'expertise et mise en capacité), développement services psychologiques et santé mentale positive	Archipel de Saint Pierre et Miquelon ACSE, ARS, Sites Politique de la Ville
- Contribution à l'évolution des paradigmes des politiques sociales et familiales et au développement d'une culture du bien être	ACSE, Sites Politique de la Ville, CNAF et réseau des CAF

Volet 2 de la coopération: des approches canadiennes s'inspirant des approches françaises

Contenus de la coopération	Terrains, réseaux, relais
- Apport de connaissances et diffusion puis expérimentation d'un paradigme de développement intégré combinant l'économique et le social et de démarches de mobilisation territoriale et notamment auprès de communautés aux économies « pauvres » (Hypothèse de mise en œuvre d'un projet de développement social à impact économique, culturel et d'attractivité sur la Péninsule de Campbellton)	APECA, Consulat, Comité mixte, Caisse de Prévoyance Sociale, Réseau des agences à la famille, Universités, FR Consultants
- Mise en place par les Services aux Familles de politiques d'accès de tous permettant de mieux prendre en compte la complexité des contextes locaux par une « greffe » sur les Services à la Famille de l'approche territoriale	Gouvernement du nouveau Brunswick (Commission développement économique, mieux être et sport) Région Francophone Consortium conjoint pour les écoles en santé
- Institutionnalisation de la médiation et professionnalisation	Universités, Réseau des Agences à la Famille, Fédération Nationale de la Médiation Familiale (métropole)

<sup>2</sup> Comme cela a pu être confirmé au cours de notre mission dans l'Archipel par des représentants de la CNAF. A noter qu'un protocole d'évaluation du Schéma va être mis en œuvre permettant un suivi de cohortes et l'analyse fine des impacts des expérimentations menées.



Volet 3 de la Coopération: Une dynamique commune d'expérimentation et d'échanges de savoir faire	
Contenus de la coopération	Terrains, réseaux, relais
Instauration d'une démarche permanente d'échange et de recherche sur les politiques familiales et de santé	Schéma d'Action Sociale et Familiale de l'Archipel et démarches d'évaluation mises en œuvre (cf possibilité de suivi de cohortes)
Mise en place, évaluation et diffusion d'expérimentations menées en commun dans l'Archipel (participation des enfants et des jeunes, parentalité, bien être à l'école,...)	Évènement 2013 (ou 2014) et Interdom des Caf +
Une fonction de catalyse de la démarche mise en œuvre dans l'Archipel en vue d'une collaboration internationale ayant des effets dans la durée	Ensemble des acteurs et réseaux précités dans les volets 1 et 2

### LES RETOMBÉES ESCOMPTEES DE LA COOPERATION

Les retombées que l'on peut escompter de cette coopération sont nombreuses. Par-delà le fait de concourir au rayonnement de l'Archipel et peut-on penser du même coup à son attractivité, cette coopération va se traduire concrètement par :

- **Le fonctionnement dans l'Archipel de services aux familles, qui, sans cette coopération ne pourraient se mettre en place** (leur financement à temps plein étant impossible au regard du nombre d'habitants concernés): médiation familiale, plan de santé mentale, CMP et Maison de la Santé,...Il va de soi que l'existence dans l'Archipel de Services aux Familles comparables à ceux qui existent en métropole est la condition de son attractivité, et du même coup de son développement économique,
- **La formation de professionnels dans l'Archipel**, comme par exemple sur la médiation familiale, **et plus largement d'une diversité d'acteurs des politiques publiques**, sociales comme économiques, et ce d'autant plus si, au travers de la coopération est organisé un évènement régulier ou à tout le moins une dynamique d'échange et de co-formation sur les politiques sociales, familiales, sanitaires et de développement territorial.

- **La mise en place des conditions « éducatives » et sociales du développement économique de l'Archipel**<sup>3</sup>. L'articulation souhaitée d'entrée de jeu entre la politique famille et le développement économique de l'Archipel<sup>4</sup>, suppose l'expérimentation de nouvelles pratiques d'intervention et de gouvernance- sur lesquelles le savoir-faire « coopératif » canadien sera un soutien utile en complément du soutien de la CAF du Calvados - en direction des adolescents et des jeunes, pratiques d'intervention qui ne se font pas en métropole<sup>5</sup>. D'ores et déjà, le projet de budget Action Sociale 2013 de la CPS, validé par la CNAF, prévoit l'idée de projets participatifs avec les adolescents et les jeunes qui porteront sur le développement économique de l'Archipel.

- **La consolidation de l'outil « Service aux Familles » et de son réseau d'agences**, compte tenu non seulement des perspectives de marché ouvertes par cette coopération (dans l'Archipel, voire en métropole), d'institutionnalisation et pérennisation de ses services qu'elle peut entraîner, de qualification de ses professionnels et de ses réseaux, mais aussi de renforcement de l'identité francophone de certaines de ses Agences.
- **La mise en place**, en concertation avec les pouvoirs publics des régions canadiennes concernées, **de projets de développement sur certains territoires** (par exemple sur Campbellton) qui, au travers de démarches intégrées de

<sup>3</sup> Monsieur le Préfet de l'Archipel a souligné lors de notre entrevue avec ce dernier le 12 octobre, le caractère opportun si ce n'est l'urgence de la concrétisation du Schéma d'Action Sociale et Familiale si l'on ne veut pas que l'Archipel, aujourd'hui encore « protégé », connaisse une moindre attractivité par défaut de « tranquillité publique » et de cohésion sociale.

<sup>4</sup> Cf projet convention entre la CPS, les Mairie de Saint Pierre et de Miquelon, le Conseil Territorial, la CAF du Calvados et de l'Hérault

<sup>5</sup> Sinon dans certains « chantiers de jeunes », lesquels ne visent pas l'ensemble des jeunes.



développement social, contribuent à leur développement économique.

### QUELQUES CONDITIONS DE CONCRETISATION DE LA COOPERATION

Outre l'information des financeurs de la mission (APECA) et des différentes instances concernées, et suite à un échange avec ces derniers sur la pertinence des axes de coopération proposés, la concrétisation de cette coopération suppose :

- **La menée en métropole d'un travail d'information et de sensibilisation des institutions (ACSE, ARS,...) et têtes de réseau concernées (CNAF, ANMF, IRDSU, Chorum,...), et l'organisation sur cette base de rencontres directes avec des représentants des Services à la Famille, et l'identification de « terrains » possibles,**
- **L'organisation d'une ou plusieurs conférences** en territoire canadien sur l'approche comparée des politiques familiales,
- **L'identification dans les Provinces Atlantiques de terrains possibles** de mise en œuvre et d'expérimentation d'un projet de territoire combinant l'économique et le social,
- **La concrétisation effective du Schéma** et le financement dans ce cadre des actions de formation nécessaires. La loi sur L'Outre-Mer, en rendant possible le financement de l'Archipel par le FNAS invite aujourd'hui la CPS, dans l'attente de l'ordonnance, à engager sur fonds propres, dès 2013 un ensemble d'actions définies dans le Schéma et dont certaines d'entre elles supposent la poursuite de la coopération : médiation familiale, chantiers expérimentaux (sur la participation des enfants et des jeunes, l'école, le soutien à la parentalité), Maison de la Santé ...

### UN EVENEMENT DANS L'ARCHIPEL ?

**Il ne semble pas opportun de précipiter la conduite d'un évènement sur les politiques familiales dans l'Archipel.** Celui ne prendra sens, que si préalablement est réalisé le travail de sensibilisation, prise de contact, recherche de terrains nécessaires en métropole et au Canada. Son impact sera d'autant plus fort que l'Archipel fonctionnera comme un « laboratoire » d'expérimentation de pratiques innovantes (par-delà la démarche de développement intégré<sup>6</sup> en cours sur le champ de la politique famille),

**L'année 2013 ne sera pas de trop pour réunir toutes ces conditions.**

Sur cette base, l'évènement, dont il est important de travailler au cours de l'année 2013 à réunir les conditions de participation effective (ne serait-ce qu'en ce qui concerne le financement des déplacements) et de retombées économiques et sociales localement, pourrait en 2014 viser à réunir des décideurs et professionnels des politiques familiales, sociales, sanitaires et économiques, **autour d'une dynamique de partage de pratiques innovantes**, que la coopération d'échanges et d'expérimentation permanente qui aura été construite et entamée en 2013 entre la CPS, les Agences des Services aux Familles, l'APECA et les différentes instances de concertation existantes aura permis de **commencer à concrétiser.**

Paris, le 19/10/2012

F.ROUSSEAU, Consultant

<sup>6</sup> On entend par développement intégré une démarche qui vise à créer simultanément des effets d'entraînement dans différents domaines : social, économique, culturel, environnemental, géopolitique...